



RMB 2025

16th january



DOSSIER DE PRESENTATION

L'ESS face au rôle de la finance et du pluralisme économique, soutenir les ODD et le développement social

Présentation générale

Les Rencontres du Mont Blanc sont de retour ! ESS Forum International revient à l'ADN des Rencontres du Mont-Blanc originelles dont nous fêtons les 20 ans, c'est-à-dire un lieu d'échanges et de partages entre les dirigeants de l'ESS, des grandes institutions internationales et de la société civile afin de répondre aux grands enjeux de notre temps.

A l'approche de l'échéance quant à l'atteinte de l'Agenda 2030 des Nations-Unies et dans un contexte international qui a mis l'ESS en lumière, celle-ci se doit d'être à la hauteur des nombreux défis qu'elle doit relever, parmi ceux-ci nous aurons l'occasion de débattre d'une part des canaux de financement qui doivent irriguer nos entreprises et soutenir le développement de l'ESS et d'autre part de notre rapport avec les entreprises classiques qui s'emparent de plus en plus des concepts de l'économie sociale. Il importe de démontrer notre pertinence et agir sans toutefois remettre en cause nos modes de fonctionnement

Autour de la 1^{ère} table ronde : « De la pertinence de canaux de financement pour le développement de l'ESS »

La Résolution des Nations-Unies sur « La promotion de l'Économie sociale et solidaire au service du Développement durable » du 18 avril 2023 a consacré la reconnaissance de l'ESS à l'international. Dans cette occurrence, cette résolution pose 2 enjeux qu'il convient d'explorer.

La question du financement de l'économie sociale et solidaire constitue l'un des axes forts (chapitre 5) du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le suivi de cette Résolution.

En effet, l'accès au financement pour les organisations de l'ESS et assimilées au service d'un développement plus inclusif et donc de l'Agenda 2030 est fondamental et constitue peu ou prou la clé de voute du succès de la résolution du 18 avril 2023.

Dans un contexte où le FMI comme la Banque mondiale ont fêté leurs 80 ans en juillet 2024, et sont remis en cause par des pays qui n'existaient pas lors de leur création, il s'agit pour les deux institutions de s'adapter à la nouvelle donne géopolitique, financière (avec le surendettement des pays pauvres) ou liée au réchauffement climatique. Ce besoin de faire de la finance un outil au service du changement climatique et du développement durable a été réitéré lors du sommet Finance in Common Summit (FiCS) les 21 et 22 mai 2024 à Rio de Janeiro, ainsi qu'en octobre 2024 en Chine.

Avec en ligne de mire, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement des Nations Unies (FfD4) (30 juin au 3 juillet 2025 à Séville en Espagne) qui posera les bases pour les suites du programme d'action d'Addis Abeba et des Objectifs de

développement durable, il s'agit bien de réorienter l'architecture de la finance internationale au service de la population et de la transition écologique.

Cette première table ronde tentera de démontrer en quoi le fléchage de la finance de développement vers les actions liées à l'ESS pourrait constituer un véritable accélérateur pour les enjeux de l'Agenda 2030.

Pour rappel, la résolution 2022 de l'OIT sur l'ESS propose de « faciliter un meilleur accès des entités de l'ESS aux services financiers, y compris, le cas échéant, par le biais de mesures et d'instruments financiers divers et spécifiques ».

Autour de la 2^{ème} table ronde : « Les entreprises de l'économie sociale et classiques peuvent-elles partager les mêmes concepts pour assurer leur développement ? »

Selon le bilan annuel de l'ONU sur les ODD publié le 28 juin 2024, près de la moitié des 17 objectifs affichent des progrès "minimes ou modérés", tandis que plus d'un tiers est "au point mort ou font marche arrière". "Le monde est en train d'échouer", selon le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui appelle à "accélérer l'action" afin d'atteindre l'agenda 2030 car selon les prévisions seuls 17% des ODD pourraient être atteints en 2030.

Dans ce contexte, les entreprises de l'économie sociale sont de plus en plus mises en évidence en raison de leur capacité à agir pour atteindre ces objectifs. En parallèle, nous voyons que les entreprises classiques se saisissent toujours plus, sous couvert de leur responsabilité sociale, des valeurs de l'ESS pour répondre aux demandes d'une société civile plus exigeantes face aux enjeux sociaux et environnementaux et à des actionnaires qui veulent maintenir des retours financiers toujours plus conséquents.

Un dialogue doit s'instaurer entre le secteur privé « classique » et l'ESS qui doit conduire à une compréhension des rôles respectifs de deux modèles d'entreprise et non à un détournement des valeurs des uns ou détriment des autres. Un moment de clarification qui donne une place au pluralisme des modèles économiques tout en évitant l'instrumentalisation ou la gadgetisation de l'économie sociale et solidaire.

Pour rappel, la résolution 2022 de l'OIT sur l'ESS « reconnaît et promeut la complémentarité entre les entités de l'ESS et les autres entreprises, afin de favoriser la réalisation d'une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et le travail décent pour tous ».

La nécessité de décloisonnement est ainsi mentionnée dans le plan d'action de Résolution des Nations Unies mais aussi dans celui de l'OIT en suite à sa « Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire » de 2022. Cette clarification pourrait constituer un élément majeur du Sommet du développement social des Nations Unies de novembre 2025 afin que tous les pans de l'économie, toutes les institutions puissent travailler de concert face à l'urgence d'atteindre même partiellement les ODD, de réaffirmer le multilatéralisme et de mettre en place des actions concrètes bien au-delà des mots que l'on peut voir dans certaines politiques RSE ou application des critères ESG. Cet atelier des RMB 2025 souhaite lancer clairement le débat autour de cette clarification afin de dessiner des nouvelles méthodes de travail et un modus operandi autour de cette articulation RSE-ESG/ESS, mais également du dialogue entre parties prenantes au service de la transition juste.

Lieu

Genève au siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

Date

Le **jeudi 16 janvier 2025 de 12H à 17H00.**